

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

Martin Boivin d.t.a.

Citoyen de St Valentin depuis 30 ans, originaire de St-Henri de Lévis.

Technologiste Agricole (Zoo technologiste)

Diplômé de l'ITA de La Pocatière en mai 1981

Père de 3 enfants (21, 15 et 13 ans) et habitant avec ma conjointe, co-proprétaire d'une habitation situé sur un lopin de terre de 2 arpents, depuis 1982. (situé en milieu agricole).

Moi et ma famille, partageons les mêmes craintes vis-à-vis ce projet.

i.-e , en plus de diviser profondément la vie social de notre municipalité, ce projet vas perturber une des plus belle région agricole du Québec, et bien sûr **habité**. Notre région étant, comme déjà mentionné l'une des plus fertile du Québec, n'a aucunement besoin que l'on nous impose un Parc "**industriel**" éolien. NOUS NE SOMMES PAS CONTRE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE, PAR CONTRE NOUS SOMMES CONTRE D IMPLANTER CET ÉNERGIE DANS UN MILIEU HABITÉ, ET PAR SURCROIS, SUR NOS MEILLEURS TERRES AGRICOLES DU QUEBEC".

Je travaille personnellement dans le milieu agricole, et en plus dans cette région, depuis plus de 30 ans (j' ai commencé ici en 1978). Étant représentant, a l'époque, pour une compagnie de légumes de transformation, je connais très bien presque toutes les terres agricole, de la région.

Je les ai, marché, mesuré en superficie, pour calculer les rendements, ou encore préparer les arrosages aériens (pesticide contre les insectes, ou encore maladies)

Donc, moi et ma famille sont contre pour ces raisons

- pollution visuel de la région
- Pollution sonore de la région
- dévaluation de notre propriété
- lignes électriques haute tentions enfoui aux travers des drains agricole,
- ligne électrique haute tension (pilones; si ajout requis éventuellement)

=> Va augmenter les obstacles visuelle aux arrosages aériens (diminutions de l'acrage disponible , pour la production de cultures exigeant des arrosages aériens , exemple légumes de conserverie, et relevés d'informations agricoles à l'aide de drones de plus en plus utilisés : c'est la technologie de l'avenir.)

Ce projet n'a aucune raison d'être dans notre région. Les revenus proposés par les promoteurs ne viendront JAMAIS compenser pour tous les torts occasionnés

(Autant pour nous que pour nos enfants a qui nous léguerons les effets de ce projets.)

Nous considérons donc que ce projet, ne doit pas voir le jour ici, pour les raisons énuméré auparavant, par contre, IL A SA PLACE DANS UNE RÉGION APPROPRIÉ A CELUI-CI, e-i une région pas habitée, tout en tenant bien sur compte de l'environnement.

Martin Boivin